



HAL
open science

La villa et les autres structures de peuplement dans les pays de moyenne Garonne au VIIe siècle

Florent Hautefeuille

► **To cite this version:**

Florent Hautefeuille. La villa et les autres structures de peuplement dans les pays de moyenne Garonne au VIIe siècle. La villa et les autres structures de peuplement dans les pays de moyenne Garonne au VIIe siècle, Nov 2000, Pau, France. pp.351-362. halshs-00945614

HAL Id: halshs-00945614

<https://shs.hal.science/halshs-00945614>

Submitted on 12 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOUVEAUX REGARDS SUR LES *VILLAE* D'AQUITAINE : BÂTIMENTS DE VIE ET D'EXPLOITATION, DOMAINES ET POSTÉRITÉS MÉDIÉVALES

Actes de la Table-Ronde de Pau
24-25 novembre 2000

Textes réunis par F. Réchin

Avec la collaboration de P. Cauderlier, G. Fabre, F. Hautefeuille,
M.-F. Marein, R. Plana-Mallart, F. Quantin.
Maquette et mise en pages : B. Cupertino

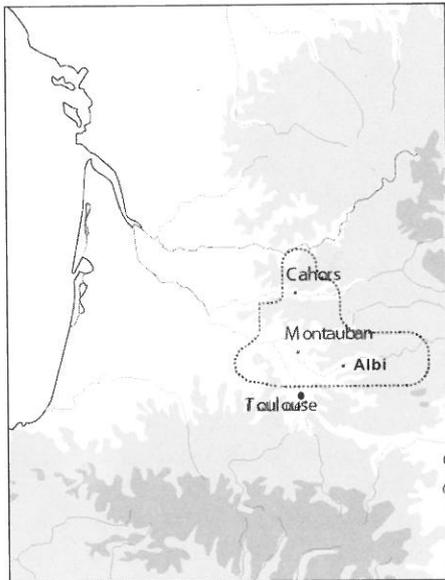
Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes

Hors série n° 2



Groupe
Recherche
Archéologique
(JE 2245)

LA VILLA ET LES AUTRES STRUCTURES DE PEUPLEMENT DANS LES PAYS DE MOYENNE GARONNE AU VII^E S.



FLORENT HAUTEFEUILLE*

Résumé

Le propos est ici de rassembler le maigre dossier aujourd'hui à notre disposition pour les pays de moyenne Garonne, afin de mettre en évidence le devenir de la *villa* durant le haut Moyen Âge, et plus particulièrement au VII^e s. L'analyse de cette documentation montre que le champ lexical servant à désigner l'habitat rural est vaste, imprécis et polysémique. Il se dégage toutefois deux groupes de mots qui désignent sans doute deux réalités différentes : l'ensemble *villa-ager-praedium* et l'ensemble *hospicium-curticella-villare*. Ce corpus documentaire permet de proposer une grille de lecture de la *villa* mérovingienne, mais les données archéologiques disponibles pour la région sont malheureusement encore trop limitées pour caractériser physiquement ce que décrivent les textes.

Mots-clés : Moyenne Garonne, haut Moyen Âge, *villa*, polysémique.

Resumen

El objetivo es reunir el escaso dossier actualmente disponible sobre los territorios de la Moyenne Garonne para analizar el devenir de la *villa* durante la Alta Edad-Media y, particularmente, en el s. VII. El análisis de esta documentación muestra que el campo léxico utilizado para designar el hábitat rural es vasto, impreciso y polisémico. No obstante, se perciben dos grupos de palabras que designan sin duda dos realidades distintas : el conjunto *villa-ager-praedium* y el conjunto *hospicium-curticella-villare*. Este corpus documental permite proponer una clave de lectura de la *villa* merovingia, pero los datos arqueológicos disponibles para la región son, desgraciadamente, aún demasiado reducidos para poder caracterizar lo que describen los textos.

Palabras-clave : Moyenne Garonne, alta Edad media, *villa*, polisémico.

Abstract

Our purpose here is to gather the little data we have today on mid-Garonne regions so as to highlight the fate of the *villa* during the High Middle Ages, particularly in the 7th century A.C. The analysis of these documents demonstrates how large, imprecise and polysemous the lexical field used to name rural settlement is. Yet there appear two series of words most probably conveying two different realities: the *villa-ager-praedium* set of words and the *hospicium-curticella-villare* one. This documentary corpus enables us to draw a reading grid of the Merovingian *villa*, but unfortunately, the archaeological data available on the region is still too scarce to find a concrete illustration of what the texts describe.

Keywords : mid-Garonne, High Middle Age, *villa*, polysemy.

* UTAH, UMR 5608, Université de Toulouse-Le Mirail.

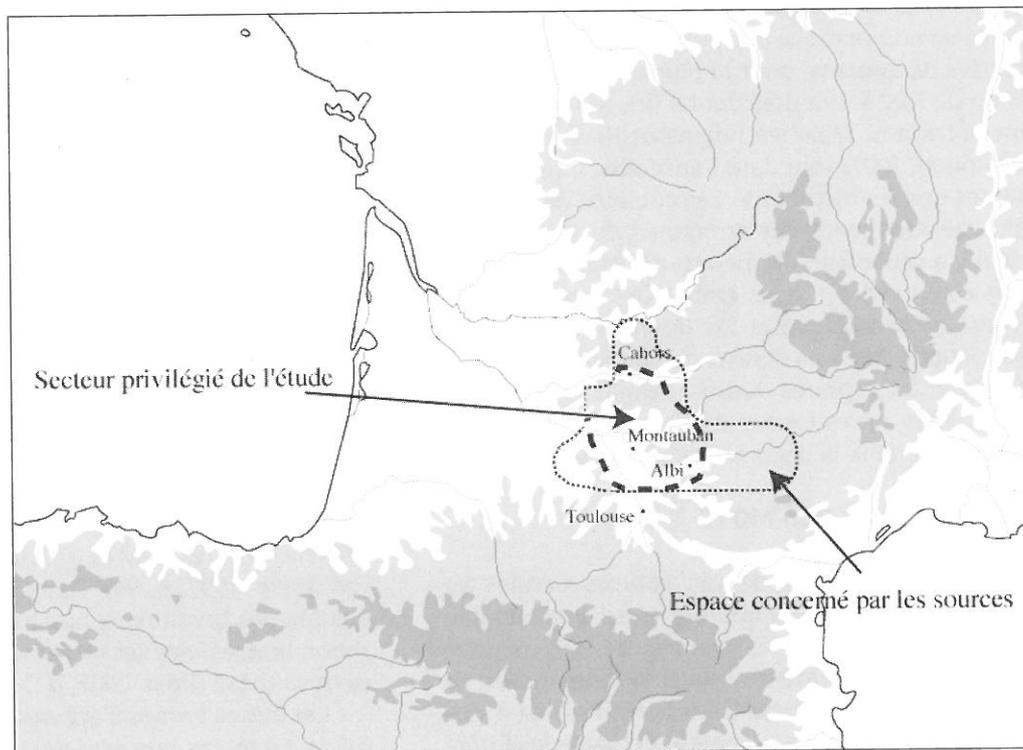
Autant la *villa* de l'Antiquité classique est profondément ancrée dans la conscience historique des chercheurs mais également du grand public, autant celle du haut Moyen Âge commence à peine à laisser entrevoir ses contours encore très flous. Les médiévistes connaissent parfaitement le schéma d'ailleurs quelque peu idéalisé de la *villa* carolingienne avec sa réserve et sa tenure. Il est frappant de constater, et ce malgré de notables et récents progrès de l'archéologie du haut Moyen Âge (Lorren, Perin, 1995), la nette opposition entre une *villa* antique qu'illustrent essentiellement des données archéologiques, et une *villa* carolingienne objet de nombreuses spéculations d'historiens¹, mais extrêmement difficile à appréhender par l'archéologie. Existe-t-il, comme cela a pu être montré pour d'autres thèmes de recherches (Zadora-Rio, 1995), une *villa* des archéologues, en l'occurrence celle des antiquisants, qu'il faudrait opposer à la *villa* des historiens, celle du capitulaire *de villis* et du fisc d'Anapes. Ces problèmes ne sont évidemment pas propres à l'Aquitaine. Ils proviennent en réalité en grande partie du hiatus que constitue l'époque

d'ensemble intégrant les nouvelles données de l'archéologie reste encore sans doute à établir. Telle n'est pas ici mon ambition³.

Mon propos consistera en fait à tenter d'éclairer la réalité de la *villa* mérovingienne à partir de la documentation écrite. Face à la maigreur des sources écrites pour l'Antiquité, il paraissait intéressant de tenter de rassembler le maigre dossier à notre disposition afin d'essayer de mettre en évidence le devenir de la *villa* durant le haut Moyen Âge et plus particulièrement le VII^e s.

Pour cela, j'ai utilisé un ensemble de documents qui pourra paraître aussi bien ridicule qu'extrêmement abondant pour la période et la zone géographique concernées. J'ai en effet choisi de resserrer mon propos sur une aire qui s'étend aux marges de l'Aquitaine, mais où les documents écrits sont relativement nombreux. Cette optique est évidemment liée à l'idée selon laquelle une unité topographique et chronologique devrait permettre de mettre en évidence plus facilement des phénomènes qui ont pu évoluer assez rapidement dans le temps et dans l'espace.

Fig. 1 : Cadre géographique de l'étude.



mérovingienne en la matière. Les données archéologiques y sont encore rares² et difficiles à interpréter. Les textes sont exceptionnels et peu bavards sur le sujet. Ce constat général prévaut également pour l'Aquitaine. Les rares chercheurs à avoir abordé le sujet ont éprouvé de grandes difficultés dans la définition même de la *villa* mérovingienne (Rouche, 1979 et Higounet, 1953). Une réflexion

Cette zone s'étend essentiellement sur trois *pagi* : le Toulousain pour sa partie septentrionale (bassin moyen de la Garonne), le Quercy et l'Albigois (fig. 1). L'essentiel des lieux cités se trouve cependant dans l'actuel département du Tarn-et-Garonne, dans l'ouest de celui du Tarn et dans l'extrême sud du Lot. C'est sur cette zone que nous insisterons tout particulièrement.

Le corpus de documents dont nous disposons présente l'avantage d'être relativement abondant et varié. Pour un laps de temps d'environ 3/4 de siècle (600-675), nous nous appuyons sur deux textes hagiographiques, la *vita* de saint Didier d'Auxerre (*Vita sancti Desiderii*, ed. 1867 et Lobrichon, 2002) et celle de saint Didier de Cahors⁴, un ensemble de lettres et un acte de la pratique. Les deux évêques objets des *vitae* appartiennent vraisemblablement à une même famille, originaire de l'Albigeois. La *vita* (abrégée) de Didier d'Auxerre concerne des épisodes qui couvrent le premier tiers du VII^e s. Celle de Didier de Cahors, de loin la plus intéressante, couvre le second tiers du même siècle. Cette dernière est en outre complétée par un dossier de correspondance qui comprend 42 lettres dont 17 ont été écrites par Didier lui-même (Norbert, 1961). Enfin le dossier s'achève par un dernier document légèrement postérieur, connu sous le nom de charte de Nizezius⁵. En fait il s'agit d'un testament rédigé vers 680 par un riche aristocrate en faveur de l'abbaye de Moissac. C'est le plus ancien document conservé de cette abbaye (copie du X^e s.⁶). C'est aussi un des plus anciens actes traduisant cette pratique dans le sud-ouest de la France. Ces documents, pour la plupart publiés depuis la fin du XIX^e s. ont déjà donné lieu à d'assez nombreux travaux. Mais les linguistes (Ravier, 1999 et Chambon, 2001) sont dans l'ensemble mieux représentés que les historiens⁷. Le problème de la *villa* et plus généralement des structures du peuplement rural y a cependant été peu traité. Malgré les difficultés rencontrées pour établir des liens entre la réalité archéologique et les données écrites pour ces périodes⁸, je vais essayer de souligner les continuités et les ruptures dans la définition de la *villa*, et dans les autres formes d'habitat rural qui transparaissent dans la documentation écrite.

I. LE POIDS DES MOTS

Le dépouillement de ces sources permet de mettre en évidence un nombre assez considérable de lieux cités dans les campagnes des régions concernés. J'ai pointé au total 190 lieux ruraux. Si j'exclus de ce comptage les toponymes liés à des espaces purement géographiques comme les forêts ou les cours d'eau, il en résulte un total de 178 espaces ruraux dont la fonction ou la dénomination a un rapport avec l'homme, pour résumer 178 lieux habités. Ce nombre de 178 sera donc notre base de calcul pour les raisonnements à venir. Même si cette valeur est faible par rapport aux masses de données de la fin du Moyen Âge et de l'époque carolingienne, on peut cependant y voir une certaine représentativité (fig. 2).

FIG. 2 :
VOCABULAIRE DE L'HABITAT RURAL DANS LES SOURCES CONSIDÉRÉES

	villa	porcio villae	total villa	praedium	oppidum	fiscum	castrum	curtis indominitata	curticella	hospiciolum	ager	porcio de atro	villare	lieu habité sans qualificatif	sous total (base des calculs)	espace géographique naturel	TOTAL GÉNÉRAL
Vita Didier Cahors	93	5	98	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	7	110	0	110
Correspondance	1	0	1	0	0	0	0	0	1	5	0	0	0	0	7	0	7
Vita Didier d'Auxerre	12	1	13	11	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	18*	0	18
Charte de Nizezius	23	0	23	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	5	32	12	44
TOTAL GÉNÉRAL	129	6	135	13	1	1	1	2	1	5	2	2	2	13	178	12	190

* Le total ne correspond pas du fait de la présence de 11 "villa vel praedium"

Avant même d'analyser ces données, il convient d'en faire une description minutieuse. Le sujet de la table ronde est la *villa*. C'est bien la *villa* qui domine dans l'ensemble du corpus. La *villa* écrase même les autres appellatifs. Elle sert à désigner le bien concerné dans 135 des 178 cas (en fait, il y a 6 *porcio villae*). Cela représente 75 % du total. Il conviendra de s'attarder sur les nuances que masquent ces données brutes.

Si l'on excepte la *villa*, l'éventail du champ lexical utilisé est beaucoup plus vaste que je ne le pensais primitivement ; j'ai compté au moins 10 termes utilisés au moins une fois. Je laisse de côté un *oppidum*, un *castrum* et un *fiscum* qui ne concernent guère l'objet de mon discours. Le terme le plus fréquent après la *villa* est le *praedium*. Il est donné comme équivalent à *villa* dans 11 cas issus de la vie de saint Didier d'Auxerre, et apparaît seul à deux autres reprises dans la vie de Saint Didier de Cahors. Au total nous en avons donc 13 mentions soit 7,8 %. La présence de ce terme est caractéristique du champ lexical de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne. Gabriel Fournier l'avait déjà remarqué pour l'Auvergne dès le V^e s. (Fournier, 1962, p. 204-205). Il ne paraît pourtant pas être présent dans les œuvres de Grégoire de Tours (Lorren, Perin, 1997, p. 94). De même Isabelle Réal ne semble pas l'avoir rencontré fréquemment dans les innombrables vies de saints qu'elle a dépouillées pour sa thèse (Réal, 2001, p. 305-320).

Les autres termes n'apparaissent jamais plus de 5 fois. Le moins rare est l'*hospiciolum* (ou *hospitiolum*) qui désigne théoriquement une petite maison (5 occurrences). Le terme est utilisé exclusivement dans la correspondance de Didier. On le retrouve quelques décennies plus tôt dans l'œuvre de Grégoire de Tours (Lorren, Perin, 1997, p. 94 ou Réal, 2001, p. 308-309).

Sur la racine curt-, on trouve deux *curtis indominitata* dans la charte de Nizezius et une petite court, une *curticella* dans la correspondance de Didier. On

se rapproche là du champ lexical de l'époque carolingienne. Ces *curtis* et *curticella* sont pour les siècles suivants interprétés comme le centre des domaines. L'adjectif accolé aux *curtis* laisse penser que cette interprétation est déjà la bonne à la fin du VII^e s. Les deux *villare* qui apparaissent dans la charte de Nizezius sont peut-être aussi à rapprocher de ces termes.

Il reste ensuite deux autres termes à l'interprétation plus difficile. Les deux "*ager*" seraient en latin classique des domaines ; il sera difficile d'en dire beaucoup plus, étant donné le caractère laconique des mentions. Mais le terme le plus intéressant est peut-être le "*porcio de atro*" qui apparaît dans la vie de saint Didier d'Auxerre. Soit il s'agit d'une forme mal recopiée de "*agro*", soit il s'agit de la première occurrence d'un terme qui se généralise au IX^e s. dans le secteur sous la forme "*arum*". Ce dernier rapprochement est intéressant car 200 ans plus tard j'ai la certitude qu'un *arum* désigne un espace géographique délimité (juridiction fiscale, subdivision de la centaine ?), mais jamais un bâtiment ou un groupe de bâtiments (Hautefeuille, 1998, tome 1, vol 1, p. 144-150). On peut alors vraisemblablement l'assimiler aux *agri* mis en évidence à l'époque carolingienne sur le versant oriental du massif central (Bangé, 1984).

En analysant plus finement les données chiffrées fournies par la figure 2, on s'aperçoit qu'il faut nuancer les premières impressions. Certes la *villa* domine les autres termes, mais cette domination n'est pas aussi nette d'une source à l'autre.

2. LE PROBLÈME DE LA VILLA

En effet, globalement la *villa* écrase par sa présence les autres appellatifs. Dans le détail, on s'aperçoit pourtant que sa sur-représentation n'est pas homogène. Dans les deux *vitae*, la *villa* est omniprésente. Elle représente 98 des 110 appellatifs de la *vita* de saint Didier, soit environ 89 %. Dans l'autre texte hagiographique, la proportion est de 13 pour 18 soit 72 %. Dans la charte de Nizezius, le taux est comparable puisqu'il égale 71 % (23/32). Enfin dans la correspondance de Didier, il n'existe qu'une unique mention de *villa* pour un corpus qui, il est vrai, se limite à 7. Or la correspondance est le seul ensemble de textes qui ne soit pas écrit dans un langage par trop juridique ou littéraire. On va voir qu'une partie au moins de ces nuances pourrait provenir des différents niveaux de langue utilisés par les auteurs.

C'est vraisemblablement dans la *vita* de saint Didier de Cahors que se trouve la clef du problème. En effet nous pouvons y distinguer deux grandes catégories de mentions de lieux ruraux. J'ai séparé

essentiellement les lieux cités dans les longues listes de donations et ceux dont l'occurrence intervient dans un récit plus original, comme celui d'un miracle par exemple. Nous trouvons dans les listes de donations 95 *villae* et *porcio villae*, un lieu sans qualificatif, et un fisc. En revanche pour le reste du discours hagiographique, nous rencontrons seulement 3 *villae*, 1 *oppidum*, 2 *praedia*, 1 *castrum* et 5 lieux sans qualificatif. L'énorme déséquilibre s'effondre subitement. Que signifie cette remarque ? Il semble que lorsque les différents scribes veulent parler concrètement des bâtiments, du lieu de vie, le vocabulaire est beaucoup plus varié. Sur ce point, le récit de la mort du saint évêque est caractéristique. On apprend que Didier était parti visiter ses possessions paternelles en Albigeois. Il tombe soudainement malade et prend le lit "*in villa sui monasterii*". Ici la *villa* désigne assurément l'ensemble des bâtiments dans lesquels l'évêque et sa suite se sont arrêtés suite à la faiblesse de Didier. En fait l'évêque meurt là et le récit se prolonge par le retour du corps du saint jusqu'à sa cathédrale cadurcienne. C'est à cette occasion qu'ont lieu les premiers miracles. L'un d'eux se situe en un endroit connu par l'archéologie. Il s'agit du *praedium* de Saint-Pierre-de-Milhac qui est, d'après la prospection, une des plus vastes *villae* connues dans le Tarn-et-Garonne, à quelque deux kilomètres au nord de l'actuelle ville de Caussade⁹. Là, il semble que le groupe désormais nombreux qui accompagne le défunt ait trouvé un logement. Le corps de saint Didier est exposé pour permettre aux populations environnantes de venir se recueillir et donc de bénéficier des premiers miracles¹⁰. Par la suite le groupe semble avoir opéré de la même manière. Il arrive à Cahors par petites étapes de 15 à 20 kilomètres en s'arrêtant à chaque fois dans un des domaines. L'importance du cortège sur lequel insiste tout particulièrement l'auteur laisse supposer que l'on est en présence de bâtiments domaniaux assez vastes pour loger et nourrir plusieurs dizaines de personnes.

Nous retrouvons un *praedium* un peu plus loin dans le récit (Krusch, 1902, p. 594), lorsqu'il est fait allusion à une aveugle qui vient pour recouvrer la vue sur le tombeau du saint. Cette femme vraisemblablement d'origine humble est dite originaire non pas d'une *villa*, mais d'un *praedium*, situé sur les rives de la Dordogne dans le nord du Quercy.

Il semble donc que le mot *villa* ait dans cette région au VII^e s. un double sens. Dans les longues listes de donation, il désigne l'espace géographique d'où proviennent des revenus¹¹, mais il désigne aussi assurément un ensemble de bâtiments sans doute assez important, le centre d'un domaine, sans qu'il soit possible de préciser la

nature de ce domaine du moins avec les sources hagiographiques. Il semble que le terme de *praedium* soit alors à peu près synonyme de ce noyau domanial bâti.

Pour avoir quelques précisions sur la structure interne de la *villa* du VII^e s. sur les bords de la Garonne il faut s'en remettre à la charte de Nizezius. Le document nous fournit en effet d'intéressantes descriptions. D'abord il donne des contours à quelques-uns de ces établissements. Pour l'un d'entre eux, la *villa Virvicarias* située à la limite du *pagus* d'Agen, ces contours sont les *terminos* de trois autres *villae*, une rivière et la Garonne. La *villa* qui semble ici avoir été cédée intégralement correspond donc à un territoire compact parfaitement bien délimité. Il est donc à peu près certain, ce qui n'est pas forcément évident au regard de la documentation postérieure dans la région que la *villa* soit bien un espace géographique. Cette description géographique de la *villa* rejoint alors certainement son expression fiscale (le *fructum* d'Elisabeth Magnou Nortier) qui transparaît dans les donations de Didier. Elle ne permet pas de savoir comment se présente l'*usum*. Avons-nous une propriété foncière unique sur le modèle des *fundi* antiques ? Ou peut-on imaginer une propriété morcelée comme on la connaîtra à l'époque carolingienne ?

356

Même s'il n'existe probablement pas de réponse définitive, les données issues de la charte de Nizezius permettent d'opter plutôt pour la seconde solution. Nous avons une description assez précise de la structure de plusieurs domaines. La meilleure description est sans doute celle de la *villa* de Finhan, située entre Toulouse et Montauban, toujours sur les rives de la Garonne. Elle est constituée de plusieurs *curtes indomincatas*, preuves que ces domaines sont en fait polycéphales. Chacune de ces *curtes* paraît dotée d'une église. On retrouve en effet une très grande densité de lieux de culte dans ce secteur lorsque la documentation devient plus abondante à partir du X^e s. (Higounet, 1953, p. 145-146). La charte précise également que les *curtes* sont dotées de *solariis*, vraisemblablement des séchoirs, de *vivariis* qu'il faut sans doute traduire par vivier, de *fructuario* dont le sens précis resterait à préciser (peut-être des greniers), de paissières et enfin de moulins, au pluriel également. Il s'agit évidemment de moulins à eau qu'il faudrait rechercher plus vraisemblablement sur les petits affluents de la Garonne que sur le fleuve lui-même dont le cours est extrêmement capricieux dans ce secteur. Nous avons là la parfaite description d'un centre domanial. Le texte ajoute à cette longue énumération des *appendiciis* qu'il est toujours difficile de traduire mais qui pourraient bien correspondre à des petits habitats dépendants. Si l'hété-

rogénéité de la *villa* semble assurée, le fonctionnement interne de ces différents éléments n'apparaît pas dans notre documentation.

Plus loin, un autre groupe de *villae* sont données avec leurs *villare* et leurs appendices. Il est donc à peu près certain que si la *villa* correspond à un espace géographique précis, elle peut être composée de plusieurs centres de peuplement, sans que forcément se détache un noyau dominant plus important. Ces appendices pourraient bien correspondre aux noyaux d'habitat qui apparaissent dans la correspondance de Didier avec d'autres appellatifs. Ainsi pourrait être la *curticella*, située à Albas dans la vallée du Lot (Norbert, 1961, II, 7). L'évêque de Nevers, propriétaire de ce bien, écrit à son homologue de Cahors pour placer son domaine et les hommes qui y travaillent sous la protection de l'église cadurcienne. Dans la même lettre, le même domaine est désigné par un autre mot, l'*hospiciolum*. C'est ce second terme qui est utilisé dans une autre missive adressée à Didier (Norbert, 1961, II, 7), pour, là encore, placer sous la protection de l'évêque cadurcien des domaines appartenant cette fois à l'évêché d'Auxerre (il s'agit vraisemblablement de biens cédés par Didier d'Auxerre une génération plus tôt). Dans cette lettre, l'évêque d'Auxerre nous fournit quelques détails sur la nature de ces *hospiciola*. En effet, ils sont placés sous la protection de Didier *cum mancipiis et terris*. Cela suppose donc que l'*hospiciolum* n'ait ici rien à voir avec un espace administratif ou fiscal. Il s'agit bien du centre de l'exploitation agricole dotée de terres et d'esclaves. Le sens très concret qu'il faut donner à *hospiciolum* correspond à ce que l'on peut observer dans d'autres vies de saints contemporaines ou dans Grégoire de Tours. Isabelle Réal montre, à travers une série d'exemples issus de l'*Historia francorum* et de *vitae*, qu'*hospitiolum* sert à désigner la maison du paysan. Elle s'opposerait même à la maison du noble (Réal, 2001, p. 307-312).

Nous verrons que cette description s'accorderait assez bien avec les rares données de l'archéologie dont nous disposons.

3. LE REGARD DE L'ARCHÉOLOGUE

L'approche archéologique du sujet est en effet très limitée. Elle a consisté en une prospection de tous les sites attestés et identifiés dans notre corpus documentaire du VII^e s. pour le Bas Quercy et une partie du Haut Toulousain (fig. 3)¹². Des sondages ont en outre été réalisés sur un des sites attestés comme *villa* dans la *vita* de saint Didier, Flaugnac dans le Lot. Que ressort-il de ces recherches ?

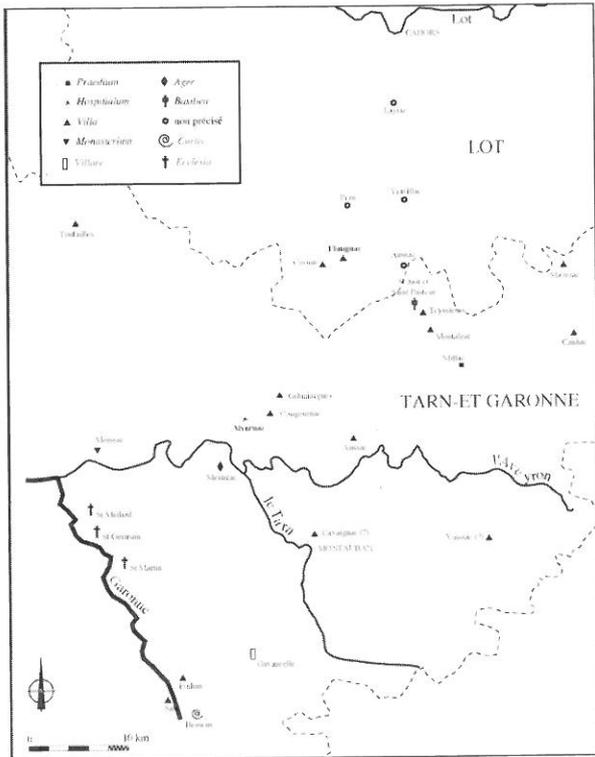


Fig. 3 : Localisation des lieux cités dans les textes au VII^e siècle.

L'ensemble des sites a livré du mobilier intéressant l'Antiquité ou le haut Moyen Âge. Il est par exemple notable d'avoir trouvé des fragments de *tegulae* sur la totalité des sites. Toutefois, très peu sont ceux qui offraient un faciès céramique de l'Antiquité classique. La sigillée y est exceptionnelle. L'étendue des sites est cependant très variable. À Milhac, cité comme *praedium*, le site, vraisemblablement une *villa* classique à l'origine, s'étend sur plus d'un hectare et demi. Il en est de même pour La Milhac¹³, à la limite du Lot et du Tarn-et-Garonne. Mais nous ignorons quelle était la surface réelle de ces sites au VII^e s. On peut seulement penser qu'il existe une relative continuité entre ces établissements de l'Antiquité classique et les structures du VII^e s.

En revanche, sur un site comme Alvernac à Lafrançaise dans le Tarn-et-Garonne, l'étendue du site se limite à un espace inférieur à 1 000 m². Or Alvernac est cité comme *hospicium*. Il semble que ce cas soit plus représentatif de l'ensemble de sites identifiés. Cela tendrait à confirmer l'idée émise plus haut selon laquelle l'*hospicium* doit être considéré comme un bâtiment ou un ensemble de bâtiments de faible importance. Il aurait donc tendance à s'opposer à la *villa* et surtout au *praedium*.

J'achèverai mon propos par le cas passionnant de Flaugnac (Lot, canton de Castelnau-Montratier). Cette *villa* fit partie d'un legs de Didier de Cahors (Krusch, 1902, p. 587) à une église publique des environs, Saint-Just-et-Saint-Pasteur, près du village de Montpezat¹⁴. Il s'agit d'un site de hauteur, per-

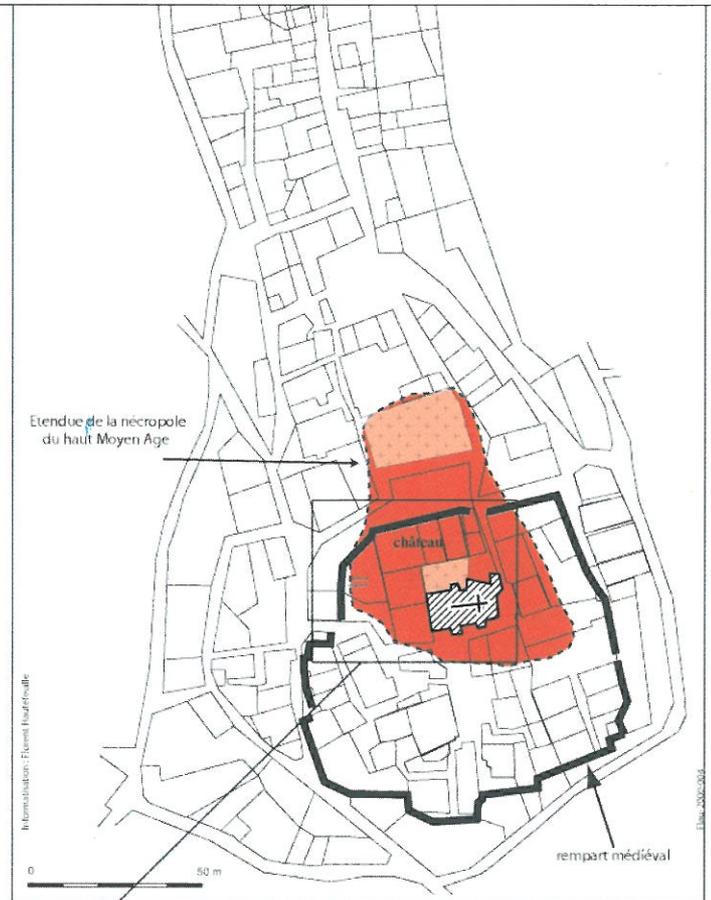
ché à l'extrémité d'un éperon rocheux. Nous sommes confrontés ici à une remarquable continuité. Flaugnac apparaît par la suite comme un lieu où s'exerce l'autorité publique, liée à l'évêque, à l'église Saint-Just-et-Saint-Pasteur. Il est cité comme chef-lieu de vicairie aux alentours de l'an mil¹⁵, abrite un plaid épiscopal en 1105¹⁶, devient vers 1250 le centre de l'archiprêtré qui jusqu'alors était rattaché à Saint-Just-et-Saint-Pasteur de Montpezat (Lartigaut, 1984, p. 167-213). Ce site a donné lieu à une fouille programmée sous ma direction¹⁷. La mention d'une *villa* au VII^e s. laissait présager la présence de vestiges archéologiques de cette période. Malgré de nombreuses difficultés liées essentiellement à l'occupation sur la longue durée du site (sa désertion, partielle, ne date que de l'époque moderne ou contemporaine), quelques informations importantes sont apparues (fig. 4).

Le site est vierge de toute trace d'occupation humaine avant le milieu ou la fin du IV^e s. À cette date, une première implantation se matérialise par la construction de ce qui est vraisemblablement un mur d'enceinte (de 1 à 1,30 mètre d'épaisseur). Les seules autres traces d'occupation se limitent à quelques fosses à l'interprétation difficile. La présence de très nombreux fragments de verre, mais aussi de fragment de matière première (verre à natron), prouve qu'un atelier de verrier a fonctionné sur le site. Ces structures, aussi incomplètement connues soient-elles, ne correspondent pas à un établissement rural classique. L'interprétation la plus vraisemblable consisterait à y voir une petite fortification d'origine publique. Il serait tentant de rapprocher ce type de site des petits *oppida* de l'Antiquité tardive connus dans le Bas-Languedoc¹⁸. Il est difficile de préciser les conditions d'abandon de cette première phase d'occupation. La destruction du rempart a sans doute été assez rapide. Des datations ¹⁴C en cours devraient permettre d'affiner la chronologie. Dès avant ces résultats, on peut se hasarder à affirmer que le site de Flaugnac est transformé en une vaste nécropole qui s'étend sur plus de 2 500 m², sans doute dès le VI^e s. ou le début du VII^e s. Lorsque Didier cède sa *villa* de Flaugnac, et si la *villa* correspondait au secteur du village actuel, l'Église de Cahors n'aurait vraisemblablement hérité que de sépultures !

Les résultats de cette fouille tendent donc à prouver que la *villa* de Didier est bien plus un ensemble de revenus sur un territoire qu'un groupe de bâtiments. Ils mettent en évidence la dualité sémantique de la *villa* du VII^e s. Le centre de la *villa* de Flaugnac n'est plus alors qu'un espace certes peut-être encore contrôlé par l'autorité publique, mais où ne résident désormais plus que des morts. Si cette marque publique est peut-être propre à



Vue aérienne du site de Flaugnac



Flaugnac : plan vers 1750

358

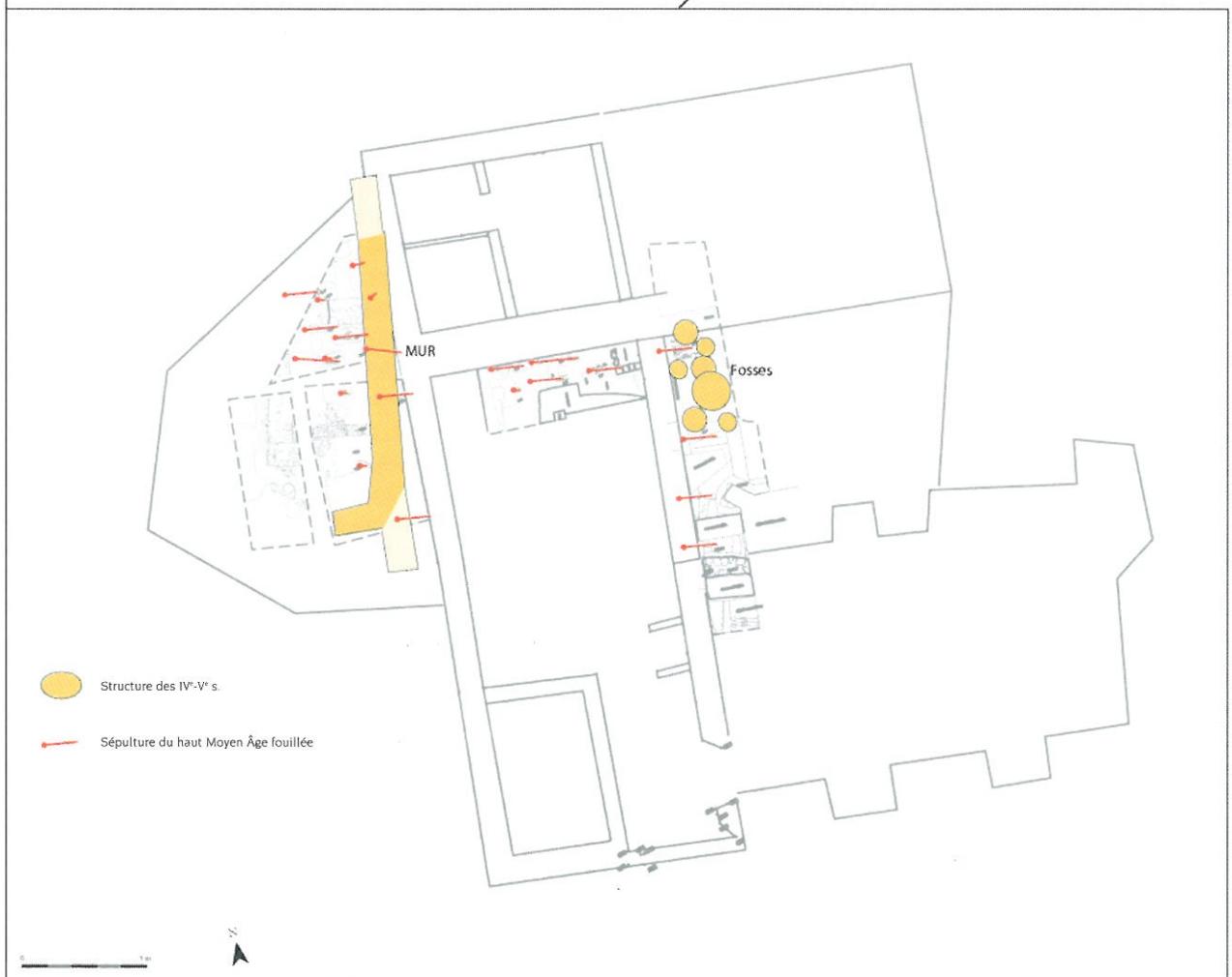


Fig. 4 : le site de Flaugnac (46).

Flaunac, on peut penser qu'une partie au moins des autres *villae* citées par Didier répondent à peu près à la même définition.

Si le centre domanial supposé de ces *villae* est très évanescent, les contours de leur finage a sans doute eu une stabilité beaucoup plus forte. La vie de saint Didier mentionne deux autres *villae* proches de Flaunac : Pern (canton de Castelnau-Montratie, Lot) et Cornus (lieu-dit de la commune de Castelnau-Montratie, Lot). On constate qu'au XIII^e s., ces trois *villae* sont devenues des paroisses limitrophes aux contours très précis. Ce constat plaiderait pour une forte stabilité, au moins dans ce secteur, des limites de *villae*.

CONCLUSION

L'analyse de cette documentation, même si elle laisse en suspend de nombreuses questions, a permis d'établir quelques certitudes.

D'abord et avant tout, il faut constater que le champ lexical servant à désigner l'habitat rural est vaste, imprécis, et souvent polysémique. Il semble que nous puissions cependant distinguer deux grands groupes de mots qui désignent sans doute deux réalités (fig. 5). Le premier est l'ensemble *villa-ager-praedium* auquel il faudrait ajouter le mystérieux *arum*. *Ager* et *arum* ne paraissent jamais avoir désigné un habitat, mais renvoient toujours à un espace, qu'il soit économique, juridique ou fiscal. Nous retrouvons cette acception pour la *villa* et le *praedium*, mais ces deux derniers termes renvoient également à une réalité physique ; dans cette seconde acception, il semble que nous soyons en présence d'un centre domanial assez important. Même si la comparaison avec les *villae* monastiques ou royales du nord de la France est difficile à faire¹⁹, on constate que ces établissements du VII^e s. sont encore capables d'abriter, au moins pour de courtes durées, des groupes humains sans doute nombreux.

Le terme de *curtis* joue le rôle d'intermédiaire entre les deux groupes de termes. En effet, ce mot, contrairement à la *villa* ou au *praedium*, renvoie toujours à une réalité physique, à un bâtiment ou un groupe de bâtiments. Il ne prend jamais le sens de territoire. En revanche il paraît désigner un centre domanial important²⁰. Ce terme est sans doute encore peu fréquent à l'époque mérovingienne. Il n'apparaît que dans la source la plus tardive (charte de Nizezius) et se rattache à un champ lexical qui a eu un bel avenir à l'époque carolingienne.

Le second groupe de termes est plus limité. Il s'agit de l'*hospiciolum* (ou *hospitiolum*), le plus fréquent, de la *curticella*, et de la *villare*. Ils ne prennent jamais un sens territorial, mais désignent toujours

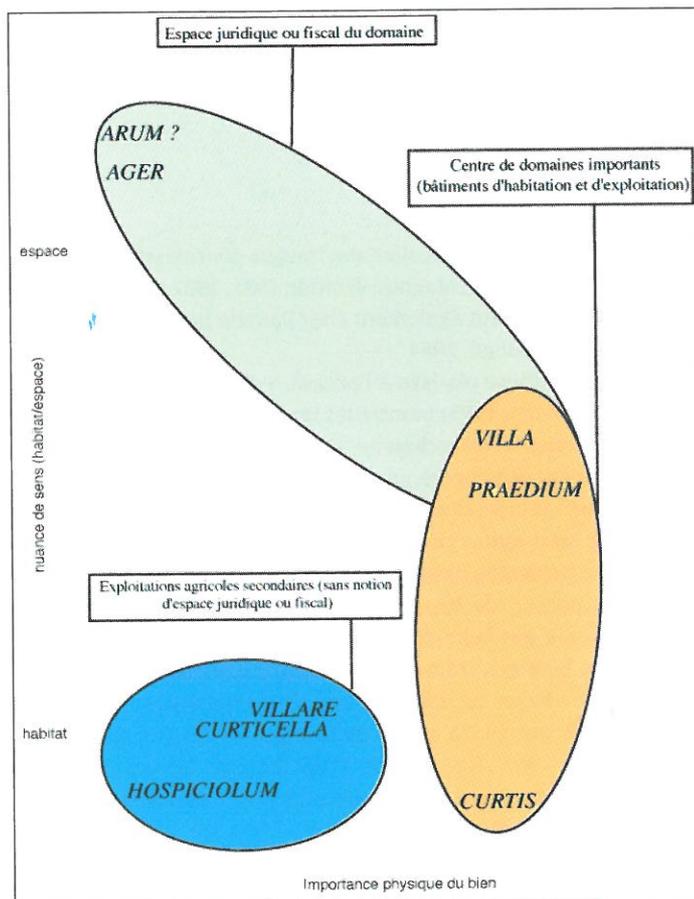


Fig. 5 : Le vocabulaire de l'habitat rural du VII^e siècle.

un groupe de bâtiments, à la tête d'un petit domaine, ou au contraire dépendant d'un centre plus important. Ils peuvent donc parfaitement s'inscrire dans le périmètre d'une *villa* territoriale. L'*hospiciolum* est sans doute le terme le plus approprié à l'époque mérovingienne pour désigner un habitat paysan. Un peu comme le *praedium*, il semble être moins fréquent à la fin du VII^e s. De fait, à l'époque carolingienne les *curticella* et surtout les *villare* ont été des termes servant à désigner des habitats secondaires.

L'analyse de ce corpus documentaire a donc permis de proposer une grille de lecture de la *villa* mérovingienne. Les données archéologiques à notre disposition pour cette région et cette période sont encore malheureusement trop maigres pour pouvoir caractériser physiquement ce que décrivent les textes. De même, le fonctionnement interne des domaines (organisation bipartite ou non), le rapport entre les alleutiers et les exploitations domaniales ou la place des esclaves restent encore en grande partie des mystères. On constate d'ailleurs (mais ce n'est guère une surprise) que les hommes, en l'occurrence les paysans, sont très peu présents dans notre documentation. Si on peut approcher les cadres de vie, en revanche, les pay-

sans libres, les esclaves (*servus* ou *mancipia*) et même les quelques affranchis (*merita libertorum*) qui apparaissent ici et là demeurent de parfaits inconnus pour l'historien.

Notes

1 - Je pense en particulier aux travaux controversés de E. Magnou-Nortier : Magnou-Nortier, 1981, 1982, 1982, 1984 et 1993. On peut également citer l'article passionnant de F. Bangé : Bangé, 1984.

2 - La synthèse réalisée à l'occasion du colloque de 1993 (Peytreman, 1995) montre les immenses disparités géographiques de la recherche. En 1993, Aquitaine et Midi-Pyrénées sont encore une *terra incognita*.

3 - Ceci, d'autant plus que les données archéologiques sont quasi inexistantes pour l'Aquitaine. L'exemple de la villa de Séviac présentée dans ce volume reste exceptionnel.

4 - L'édition de Krusch (Krusch, 1902) est sans doute meilleure que celle de Poupardin (Poupardin, 1900).

5 - La liste des travaux portant sur cette charte est très longue. Nous ne citerons que les principaux : Daux, 1911 ; Boyer, 1962a, p. 238-240 ; Boyer, 1962b, p. 236-246 ; Lefebvre, 1967 ; Ravier, 1999. C'est dans ce dernier article que nous trouvons la meilleure édition : Chambon, 2001.

6 - A.D. Tarn-et-Garonne, G 570.

7 - En dehors de ma thèse (Hautefeuille, 1998) et de quelques travaux d'érudits, il faut encore se référer à l'article de Charles Higounet sur le peuplement en moyenne vallée de la Garonne (Higounet, 1953, p. 301-330).

8 - Voir sur ce point le remarquable article de C. Lorren et P. Perin : Lorren, Perin, 1997, p. 93-110.

9 - A. Devals signalait déjà au XIX^e s. les "ruines d'un village gallo-romain" (Devals, 1972, p. 237). La découverte de moules de lampes à huile laisse supposer une importante activité artisanale. Le site s'étend sur plusieurs hectares autour de l'église. Il n'a pas cessé d'être pillé depuis 150 ans. Il a donné lieu à une notice dans *Gallia*, sous l'égide de J. Neveu (*Gallia*, 34, 1976, p. 500).

10 - C'est en effet à Saint-Pierre-de-Milhac qu'a lieu le premier miracle.

11 - Nous nous placerions là dans le sillon des théories fiscalistes d'E. Magnou-Nortier qui affirme qu'à l'époque carolingienne "la villa est d'abord et avant tout l'assiette d'un revenu, d'un ensemble de rentes" (Magnou-Nortier, 1981, p. 85).

12 - Le détail de ces prospections apparaît dans les volumes annexes de ma thèse (Hautefeuille, 1998, vol. 3 à 9)

13 - Commune de Belfort en Quercy, canton de Lalbenque, dans le Lot.

14 - Chef-lieu de canton du département du Tarn-et-Garonne.

15 - A. C. Moissac, Répertoire d'Andurandy, n° 603-34.

16 - A. D. Tarn-et-Garonne, G 239, fol. 102 v°.

17 - Des sondages ont été réalisés en 2000, 2001 et 2002.

18 - Un P. C. R. sous la direction de Laurent Schneider (LAMM. CNRS) est en cours sur ce thème.

19 - L'exemple de la villa d'Escatalens (canton de Montech, Tarn-et-Garonne) dans le nord Toulousain est assez significatif. Elle n'est jamais citée dans la donation de Nizezius. Pourtant une partie des biens cédés par ce dernier se situe dans son finage. Or à la fin du Moyen Âge et sans doute dès le X^e s. elle apparaît comme une des rares seigneuries compactes et homogènes appartenant à l'abbaye de Moissac (Ruiz, 1997, p. 381-400).

20 - J'ai tendance à croire qu'il prend le relais du mot *praedium*.

Bibliographie

Bangé, 1984 : BANGÉ (F.) – *L'ager* et la villa, structures du paysage à la fin du haut Moyen Age, *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, Mai-Juin 1984, p. 529-569.

Boyer, 1962a : BOYER (G.) – La charte de Nizezius, *Recueil de l'Académie de Législation*, Toulouse, 1962, p. 238-240.

Boyer, 1962b : BOYER (G.) – Remarques sur la charte de Nizezius, dans Boyer (G.), *Mélanges d'Histoire du Droit Occidental*, Paris, 1962, p. 236-246.

Chambon, 2001 : CHAMBON (J.-P.) – Observations et hypothèses sur la charte de Nizezius (Moissac a. 680) : contributions à la protohistoire du gallo-romain méridional et à la connaissance de la période mérovingienne dans la région toulousaine, *Revue des Langues Romanes*, 105, 2001, p. 539-605.

Daux, 1911 : DAUX (C.) – Eclaircissement sur la charte de Nizezius (680), *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 2, 1911, p. 511-538 et 641-663.

Devals, 1972 : DEVALS (A.) – Répertoire archéologique du département de Tarn-et-Garonne, *Bulletin de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne*, 1, 1972.

Fournier, 1962 : FOURNIER (G.) – *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen Age*, Paris, 1962.

Hautefeuille, 1998 : HAUTEFEUILLE (F.) – *Structures de l'habitat rural et territoires paroissiaux en bas-Quercy et haut-Toulousain du VII^e s. au XIV^e siècle*, Thèse de l'Université Toulouse II le Mirail, Toulouse, 1998, 10 vol.

Higounet, 1953 : HIGOUNET (Ch.) – L'occupation du sol entre Tarn et Garonne au Moyen Age, *Annales du Midi*, 65, 1953, p. 301-330.

Krusch, 1902 : KRUSCH (B.) – *Vita Desiderii Cadurcae urbis episcopi*, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. 4, *Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici*, Hanovre-Leipzig, 1902, p. 547-602.

Lartigaut, 1984 : LARTIGAUT (J.) – Le castrum de Flaugnac, *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, 105, 1984, p. 167-213.

Lefebvre, 1967 : LEFEBVRE (M.-C.) – *Les plus anciennes chartes de l'abbaye de Moissac*, Thèse d'École des Chartes, 1967, 5 vol.

Lobrichon, 2002 : LOBRICHON (G.) – *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, t. 1, 2002.

Lorren, Périn, 1995 : LORREN (Cl.), PÉRIN (P.) éd. – *L'habitat rural du haut Moyen Age (France, Pays-bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, *Actes des XIV^e Journées Internationales d'Ar-*

chéologie Mérovingienne, Guiry-en-Vexin, (février 1993), A.F.A.M, Rouen, 1995.

Lorren, Périn, 1997 : LORREN (C.), PÉRIN (P.) – Images de la Gaule rurale au VI^e siècle, dans *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international de Tours, 3-5 novembre 1994, textes réunis par Gautier (N.) et Galinié (H.) : Joué-Lès-Tours, 1997, p. 93-110.

Magnou-Nortier, 1981, 1982, 1983 : MAGNOU-NORTIER (E.) – La terre, la rente et le pouvoir dans le pays de Languedoc pendant le haut Moyen Age, *Francia*, 9, 1981, p. 79-115 ; *Francia* 10, 1982, p. 21-66 et *Francia* 11, 1983, p. 53-118.

Magnou-Nortier, 1984 : MAGNOU-NORTIER (E.) – À propos de la villa et du manse dans les sources méridionales du haut Moyen Age, *Annales du Midi*, 96, 165, 1984, p. 85-91.

Magnou-Nortier, 1993 : MAGNOU-NORTIER (E.) éd. – *Aux sources de la gestion publique, t. 1 enquête lexicographique sur fundus, villa, domus, mansus*, Lille, 1993.

Norbert, 1961 : NORBERT (D.) – *Epistulae Sancti Desiderii Cadurcensis*, Uppsala, 1961.

Peytremann, 1995 : PEYTREMANN (E.) – Les structures d'habitat rural du haut Moyen Age en France (V^e-X^e siècles) : un état de la recherche, dans Lorren (Cl.) et Périn (P.) éd., *L'habitat rural du haut Moyen Age (France, Pays-*

bas, Danemark et Grande-Bretagne), Actes des XIV^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, Guiry-en-Vexin, (février 1993), Rouen, 1995, p. 1-28.

Poupardin, 1900 : POUPARDIN (R.) – *La vie de saint Didier, évêque de Cahors*, Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, Paris, 1900.

Ravier, 1999 : RAVIER (X.) – Remarques sur la charte de Nizezius, *Nouvelle Revue d'Onomastique*, 33-34, 1999, p. 111-142.

Réal, 2001 : RÉAL (I.) – *Vie de saints, vie de famille. Représentation et système de parenté dans le Royaume mérovingien d'après les sources hagiographiques*, Paris, 2001.

Rouche, 1979 : ROUCHE (M.) – *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781)*, Paris, 1979.

Ruiz, 1997 : RUIZ (P.) – Un grand domaine en pays toulousain au milieu du X^e siècle, d'après le testament d'Isarn d'Escatalens, *Annales du Midi*, 109, 1997, p. 381-400.

Vita sancti Desiderii, ed. 1867 : *Vita sancti Desiderii episcopi autissiodorensis, Acta sanctorum, Octobris*, t. 12, Paris, 1867, p. 361-369.

Zadora-Rio, 1995 : ZADORA-RIO (E.) – Le village des historiens et le village des archéologues, dans *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Paris, 1995, p. 145-153.